

DECRET N° 2016- 544 du 29 août 2016

portant nomination au Ministère de
l'Economie et des Finances.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-421 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'économie et des finances ;
- Sur** proposition du Ministre des de l'Economie et des Finances,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 août 2016

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après :

AU TRESOR PUBLIC

- Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique :
Monsieur Oumara KARIMOU ASSOUMA ;
- Receveur Général du Trésor :
Monsieur Soumanou ADODO ;

- Payeur Général du Trésor :
Monsieur Codjo Bérénice HOUNGBEDJI ;
- Agent Comptable Central du Trésor :
Madame Pauline Sèdé GBOTOUNOU épouse AZANDOSSESSI ;

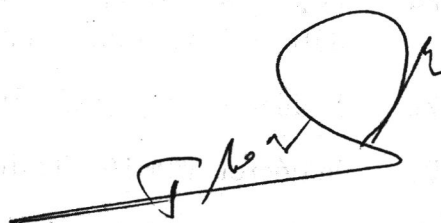
A LA DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

Directeur National de Contrôle des Marchés Publics :
Monsieur Aminou Adjélé MAMAM.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

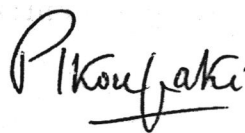
Fait à Cotonou, le 29 août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,



Marie Odile ATTANASSO

Ministre Intérimaire